

Avignon, le 17 mars 2021

L'Institut Rhodanien, le nouveau pôle de compétence et d'expertise des Vignobles de la Vallée du Rhône

Le 5 mars 2021, Inter Rhône, le Syndicat général des producteurs des Côtes du Rhône et l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) ont signé la création de la société par actions simplifiée (SAS) Institut Rhodanien. Association depuis ses débuts en 1997, l'Institut Rhodanien change ainsi de statut juridique.



De gauche à droite : Denis GUTHMULLER, Président du Syndicat Général des producteurs des Côtes du Rhône et Vice-Président d'Inter Rhône, Philippe PELLATON, Président d'Inter Rhône, Bernard ANGELRAS, Président de l'IFV et Samuel MONTGERMONT, Président de l'UMVR et Vice-Président d'Inter Rhône.

Avec la SAS Institut Rhodanien, les associés fondateurs entendent mettre en commun des moyens humains, techniques et financier et bâtir ensemble un pôle de compétence technique reconnu et légitime, doté d'un rayonnement qui s'étend au-delà de la région, grâce au déploiement de projets à vocation nationale sur des thématiques particulières.

Plus concrètement, cette structure unique se fixe pour objectifs :

- D'être une structure leader technique en Vallée du Rhône ;
- D'apporter une réponse concrète aux enjeux majeurs de la vigne et du vin ;
- De construire un pôle de compétence et d'expertise technique au bénéfice des opérateurs et des AOC de la Vallée du Rhône ;

- D'élaborer et piloter le programme de R&D de la filière AOC régionale et de l'interprofession ;
- De fédérer les acteurs de la Vallée du Rhône (techniques et R&D) autour des projets de filière ;
- De développer des partenariats scientifiques et techniques ;
- Et d'assurer la communication et le transfert de connaissance pour accompagner la transition des pratiques dans les territoires.

La création de la SAS Institut Rhodanien marque de nouvelles ambitions pour les vins et vignobles des AOC de la Vallée du Rhône. Ainsi, cette organisation permettra notamment la réalisation de prestations de service pour des tiers et développera sa capacité à devenir une structure d'accueil, à la manière d'un incubateur d'entreprises.

Ces perspectives inédites s'appuient sur la longévité de l'Institut Rhodanien à qui ce changement de statut apporte de nouvelles dimensions.

Le nouvel Institut Rhodanien, véritable pôle de recherche appliquée, participera aussi à la mise en œuvre de projets d'envergure plurirégionale voire nationale, grâce à l'appui nécessaire des partenaires historiques tels que les Chambres d'Agriculture, les laboratoires d'œnologie, l'Université du Vin de Suze-la-Rousse ou le lycée viticole d'Orange.

Pour Philippe PELLATON, Président de la SAS Institut Rhodanien et Président d'Inter Rhône *« Il nous faut bâtir l'avenir des AOC de la Vallée du Rhône sur des fondamentaux techniques. L'organisation d'une gouvernance interprofessionnelle, aux côtés de deux associés majeurs - le Syndicat Général des Côtes du Rhône et l'Institut Français de la Vigne et du Vin -, va permettre de bâtir une stratégie technique 'vigne et vin' ambitieuse au service des AOC de la Vallée du Rhône.*

Les attentes sociétales sur les enjeux environnementaux au vignoble, la nécessaire orientation sur les vins à faibles résidus, le travail sur la permanente adaptation de nos vins rouges au marché et la définition précise des profils des vins blancs et rosés seront autant de thèmes à porter urgemment et sur lesquels il nous faut accompagner les opérateurs. Il devient primordial que la technique constitue le socle de la stratégie interprofessionnelle afin de d'établir nos orientations économiques et de communication pour les AOC de la Vallée du Rhône ».

Les trois associés fondateurs

Inter Rhône

Dynamique et engagée, Inter Rhône représente l'ensemble des acteurs des vins AOC Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône.

L'interprofession, fondée en 1955, coordonne les actions promotionnelles, économiques et techniques des vins des AOC suivantes : Côtes du Rhône (régional, villages et Crus), Clairette de Bellegarde, Clairette de Die, Chatillon en Diois, Costières de Nîmes, Côtes du Vivarais, Coteaux de Die, Crémant de Die, Duché d'Uzès, Grignan les Adhémar, Luberon, Ventoux, vins doux naturels Muscat de Beaumes de Venise et Rasteau, Eaux de vie de vins des Côtes du Rhône (ou Fine des Côtes du Rhône), Eaux de vie de marc des Côtes du Rhône (ou Marc des Côtes du Rhône).

L'interprofession agit selon trois principes fondamentaux :

- la représentativité des familles professionnelles ;
- l'équilibre paritaire entre le négoce et la production ;
- l'unanimité pour toute décision majeure.

Inventive et responsable, Inter Rhône s'engage aux côtés de ses adhérents avec pour objectif de mieux faire connaître les vins issus du Vignoble de la Vallée du Rhône en France et à l'international.

www.vins-rhone.com/

Le Syndicat Général des producteurs des Côtes du Rhône

Le Syndicat général est l'Organisme de défense et de gestion des vins d'AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages. Son aire d'intervention s'étend sur six départements et trois Régions.

Il a été créé le 4 avril 1929 par le Baron Le Roy dans le but de défendre les intérêts régionaux et locaux de la viticulture des Côtes du Rhône. L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) Côtes du Rhône a été promulguée le 19 novembre 1937 par l'Inao (aujourd'hui Institut national de l'origine et de la qualité).

Le 15 juin 2007, le Syndicat général a été reconnu par l'Inao Organisme de défense et de gestion (ODG) des Appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages et le 23 juillet 2014, ODG pour les Indications géographiques (IG) Eau-de-vie de vin et Eau-de-vie de marc des Côtes du Rhône.

Outre les déclarants des AOC Côtes du Rhône/Côtes du Rhône Villages et des deux IG d'Eau-de-vie, il compte aussi parmi ses adhérents la totalité des ODG de Crus des Côtes du Rhône.

Par ailleurs, il exerce également d'autres missions telles que :

- Mener toute action de défense des intérêts de ses membres,
- Mettre en place tout service, formation ou activité de nature à faciliter l'activité professionnelle des vignerons.

www.syndicat-cotesdurhone.com/

L'Institut Français de la vigne et du Vin

La mission principale de l'Institut Français de la Vigne et du Vin est d'accompagner la filière vin dans ses projets innovants, en diffusant le progrès technique et les transferts de technologies dans les exploitations pour améliorer leur compétitivité et leur durabilité.

Et en assurant des partenariats et des synergies avec tous les acteurs de la recherche au plan régional, national et international.

Au sein de chaque Bassin viticole, l'IFV conseille la filière sur les orientations techniques régionales, en recensant les besoins techniques de la région sous l'égide des représentants professionnels.

Les travaux de l'IFV reposent sur 7 axes de recherches scientifiques et techniques :

- Sélection de la vigne, innovation variétale et pépinière ;
- Lutte contre le dépérissement de la vigne ;
- Vigne et vin biologiques ;
- Protection du vignoble et réduction des intrants phytosanitaires ;
- Agroenvironnement et gestion des territoires ;
- Compétitivité au vignoble et au chai ;
- Transfert des résultats et révolution numérique.

www.vignevin.com/